

Des subdivisions introduites dans chacun de ces deux numéros permettent de les fractionner facilement, suivant les besoins de la classe. Toutes les cinquièmes leçons offrent :

Un *Texte à expliquer*. — Sur ce texte se fait : 1° le *Compte rendu oral* du sujet ; — 2° l'*Étude analytique*, qui en montre le plan et les idées principales ; — 3° des *Questions lexicologiques*, qui en expliquent les mots et les phrases.

Des *Dictées supplémentaires*. — Ces dictées sont divisées de manière à pouvoir, au besoin, s'ajouter aux *devoirs écrits* que fournissent déjà les nos I et II des autres leçons.

§ 3. *Devoirs écrits*. — Chaque exercice doit se faire d'abord de vive voix, au moins en partie. Sans cette préparation, le devoir écrit perdrait de son utilité, de son attrait, et pourrait exiger trop de corrections.

L'élève trouve plus de plaisir à un travail dont la disposition calligraphique flatte l'œil et rend plus claire la réponse. L'exercice sera donc, autant que possible, écrit d'une manière analogue au corrigé qui est à l'usage du maître. L'arrangement par colonnes et par alinéas donne plus d'ordre et de clarté à la rédaction d'un devoir.

Le titre d'un exercice ne prendra jamais plus d'une ligne sur le cahier de l'élève. On pourra même ordinairement se borner à faire transcrire le titre général imprimé en caractère gras.

Une question est quelquefois suivie, dans le livre du maître, d'un avis indiquant d'autres questions à poser à l'élève, d'autres devoirs à lui donner. Ces sortes d'indications, qu'il aurait été facile d'ajouter presque à chaque exercice, montrent comment on pourrait, sur un même sujet, multiplier les devoirs et faire d'intéressantes applications des leçons antérieures.

§ 4. *Explication du sens des mots*. — Le maître ne laissera passer aucune expression sans s'assurer que les élèves en ont l'intelligence. Il suffira toutefois qu'ils aient une notion générale de la chose signifiée. Beaucoup d'enfants seraient embarrassés, s'il leur fallait dire ce que c'est qu'un *arbre* ; cependant aucun ne se méprend sur le sens de ce mot. On pourra bien quelquefois leur demander la définition de certains termes faciles ; mais le faire habituellement serait les fatiguer sans profit réel.

Si l'exercice contient des noms historiques, on dira ou on fera dire brièvement ce qu'était le personnage dont il s'agit. Les termes de géographie devront aussi être rendus clairs, saisissables, soit par de courtes explications, soit au moyen de la carte.

§ 5. *Réponses faites par l'élève*. — Le maître ne doit pas toujours exiger une réponse identique à celle du corrigé. Une question peut souvent recevoir plusieurs réponses satisfaisantes. Se montrer trop exclusif serait arrêter la spontanéité de l'enfant, le décourager et manquer le but de l'exercice. Au contraire, on excitera les élèves à trouver de nouvelles réponses, et on acceptera toutes celles qui sont bonnes, sans omettre néanmoins de faire ressortir les meilleures.

Il sera fort utile, dans tous les exercices oraux, de faire épeler les mots dont l'orthographe présente quelque particularité, et même de les faire écrire au tableau noir.

Lorsque l'élève a des mots à trouver, l'exercice est précédé, sur son livre, d'une liste où il peut faire un choix. Il ne sera plus astreint à donner un des mots de cette liste ; toute liberté lui sera laissée, pourvu que le terme puisse convenir. Toutefois le maître exigera, au *devoir écrit*, le terme même du livre, surtout s'il s'agit d'un texte d'auteur.

§ 6. *Exercices de conjugaison orale*. — Dès les premières

leçon
que,
trop
Jenni
Du
on ne
faire
La
plusi
série
l'élèv
On
verbe
conju
§ 7
un tes
deux
ce con
veillen
l'élèv
ensuit
Fench
style.
avant
Les
une ag
leurs,
les idé
dispos
on l'im
discern
On n
tions n
pent, p
manden
signific
transfor
la raiso
L'étu
tions ou
question
Le m
son can
Dans ce
question
de l'exp
On se
maticale
suffisant
Les m
§ 8. I
ment de
thograph
penser, à